CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

CULTURE & PATRIMONE

FONCTIONNEMENT CHAPELLE-ESPACE D'ART CONTEMPORAIN 2023, FONCTIONNEMENT CULTURE 2023, FONCTIONNEMENT COMMUNICATION 2023, FONCTIONNEMENT ASSURANCE 2023 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES, AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

Dans le cadre du fonctionnement de La chapelle-espace d'art contemporain du pôle culturel de la Visitation, la Commune souhaite présenter un dossier de demande de subvention à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et au Conseil départemental de Haute-Savoie pour l'année 2023, dont l'objet est le soutien au fonctionnement des quatre expositions annuelles, y compris le coût du commissariat d'exposition assuré actuellement par M. Philippe PIGUET.

Le coût total de cette opération s'élève à 113 450 euros TTC. Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais de réalisation des 4 expositions	51 750 €	Part de la Ville de Thonon-les-Bains	81 450 €
Frais de commissariat, Actions culturelles et pédagogiques	32 800 €	Part de la DRAC Rhône-Alpes	12 000 €
Frais de communication (vidéo, routage, affranchissement)	18 800 €	Part du Conseil Régional	12 000 €
Support de communication-impression	9 500 €	Part du Conseil Départemental	8 000 €
Frais d'assurance	600 €		
TOTAL	**113 450 €**	**TOTAL**	**113 450 €**

Sur proposition de Madame BACON, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver cette opération à hauteur de 113 450 euros pour la Commune, comptabilisés sur le budget Fonctionnement Chapelle-espace d'art contemporain 2023, Fonctionnement Culture 2023, Fonctionnement Communication 2023, Fonctionnement Assurance 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention correspondantes.

Fin du document